



EXTRAIT DE PÉTITION
(Article 64 du Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 11 664 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE le ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec a annoncé son intention de céder la gestion de l'Hôpital de Lachine du Centre universitaire de santé McGill (CUSM) pour l'intégrer de nouveau au CSSS Dorval-Lachine-LaSalle, dont il avait été dissocié en 2008;

CONSIDÉRANT QUE, depuis son intégration au CUSM :

- l'urgence a été rouverte avec des professionnels de haute qualité;
- le recrutement incessant de médecins et d'infirmiers a permis l'élimination du personnel d'agence;
- le bloc opératoire a été modernisé;
- de l'équipement d'imagerie médicale de pointe a été installé;
- nos patients ont rapidement accès à des spécialistes de renommée internationale;
- le caractère francophone est important et a été maintenu;

CONSIDÉRANT QU'enlever la gestion de l'Hôpital de Lachine du CUSM menace la survie même de notre hôpital;

CONSIDÉRANT QUE la logique du gouvernement est sans fondement;

CONSIDÉRANT QUE l'hôpital est au cœur d'un avenir brillant;

CONSIDÉRANT QUE notre communauté a commencé à exprimer son appui;

CONSIDÉRANT QUE nous, les soussignés, croyons que les patients et leurs familles seront mieux servis si l'hôpital demeure intégré au CUSM;

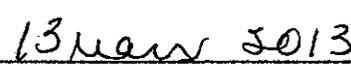
Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

En tant que citoyens concernés et payeurs de taxes, nous demandons au gouvernement du Québec de mettre un terme à son projet de réintégrer l'Hôpital de Lachine au CSSS Dorval-Lachine-LaSalle et de verser immédiatement les 63 M\$ promis pour son plan de modernisation.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.



Yves Bolduc, député de Jean-Talon



Date de signature de l'extrait